



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 MARS 2019 A 20 H

Convocations : 5 mars 2019

Étaient présents : CORDIER Davy, GIRARDET Philippe, JACQUET PIERROULET Pascal, JACQUET PIERRUOLET Christophe, LOCATELLI Claudine, MAIRE Jean-Claude, MERCET Cyril, TROCCIN Marie-Lyse, VERNET Nathalie.

Absent excusé : LIMOUSIN Nicolas.

Absent non excusé : BARRAND Olivier

Quorum : 9 présents sur 11, le Conseil peut valablement délibérer.

Secrétaire de secrétaire : LOCATELLI Claudine.

Ordre du jour :

- Approbation des comptes administratifs 2018 et comptes de gestion,
- Approbation des budgets primitifs 2019,
- Questions diverses.

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la Commune vient de recevoir l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 et propose de rajouter à l'ordre du jour le vote des 4 taxes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal est favorable à rajouter à l'ordre du jour le vote des 4 taxes.

VOTE DES 4 TAXES :

Monsieur le Maire rappelle le taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019. Après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide une augmentation de 2%, à savoir :

Taxe d'habitation	passé de 15.40 % à 15.71 %
Taxe foncières (bâti)	passé de 7.70 % à 7.85 %
Taxe foncière (non bâti)	passé de 8.97 % à 9.15 %
Cotisation Foncière des Entreprises	passé de 17.60 % à 17.95 %

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 et COMPTES DE GESTION :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF « BOIS » 2018 :

Section Fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	- 21 346.28 €	Dépenses	- 11 220.70 €
Recettes	+ 24 782.60 €	Recettes	+ 4 416.52 €
Excédent 2018	+ 3 436.32 €	Déficit 2018	- 6 804.18 €
Excédent reporté 2017	+ 4 416.52 €	Déficit reporté 2017	- 3 426.45 €
Affectation 2018	- 4 416.52 €		
Excédent cumulé 2018	+ 3 436.32 €	Déficit cumulé 2018	- 10 230.63 €

Déficit global 2018 : - 6 794.31 €

Les membres du Conseil approuvent, à l'unanimité (8 voix pour, le Maire ne participant pas au vote), le Compte Administratif 2018 qui est en concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie et décident d'affecter au budget 2019, la totalité du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement, comme suit :

- Au compte 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés 3 436.32 €
- compte 001 Déficit antérieur d'investissement reporté 10 230.63 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF « EAU-ASSAINISSEMENT M49 » 2018 :

Section Fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	- 69 018.07 €	Dépenses	- 4 147.31 €
Recettes	+ 69 002.32 €	Recettes	+ 7 952.36 €
		Excédent 2018	+ 3 805.05 €
		Excédent reporté 2017	+ 5 189.84 €
Déficit 2018	- 15.75 €	Excédent cumulé 2018	+ 8 994.89 €

Excédent global 2018 + 8 979.14 €

Les membres du Conseil approuvent, à l'unanimité (8 voix pour, le Maire ne participant pas au vote), le Compte Administratif 2018 « Eau-assainissement M49 » qui est en concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie et décident de reporter au budget primitif 2019 les résultats de fonctionnement et d'investissement, comme suit :

- compte 002 Déficit de fonctionnement reporté 15.75 €
- compte 001 Excédent antérieur d'investissement reporté 8 994.89 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF « COMMUNAL M14 » 2018 :

Section Fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	- 184 288.35 €	Dépenses	- 118 049.23 €
Recettes	+ 122 686.44 €	Recettes	+ 177 235.99 €
Déficit 2018	- 61 601.91 €	Excédent 2018	+ 59 186.76 €
Excédent reporté 2017	+ 272 238.83 €	Déficit reporté 2017	- 52 618.36 €
Affectation 2018	- 70 874.00 €		
Excédent cumulé 2018	+ 139 762.92 €	Excédent cumulé 2018	+ 6 568.40 €

Excédent global 2018 après les restes à réaliser + 146 331.32 €

Les membres du Conseil approuvent, à l'unanimité (8 voix pour, le Maire ne participant pas au vote), le Compte Administratif 2018 « Commune M14 » qui est en concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie et décident de reporter au budget primitif 2019 les résultats de fonctionnement et d'investissement, comme suit :

- compte 002 Excédent antérieur reporté fonctionnement 139 762.92 €
- compte 001 Solde d'exécution d'investissement reporté 6 568.40 €

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 « BOIS M14 » :

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	- 70 000.00 €	Dépenses	- 20 230.63 €
Recettes	+ 70 000.00 €	Recettes	+ 20 230.63 €
Équilibré	0 €	Équilibré	0 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif « Bois » 2019.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 « EAU - ASSAINISSEMENT » :

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	- 60 308.11 €	Dépenses	- 105 347.25 €
Recettes	+ 60 308.11 €	Recettes	+ 105 347.25 €
Équilibré	0 €	Équilibré	0 €

La section de fonctionnement est équilibrée par une subvention du budget communal de 27 790.80 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif « Eau – Assainissement » 2019.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 « COMMUNE M14» :

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	- 213 453.80 €	Dépenses	- 133 765.60 €
Recettes	+ 270 534.92 €	Recettes	+ 133 765.60 €
Excédent	+ 57 081.12 €	Équilibré	0 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif «Commune M14 » 2019.

La séance est levée à 21 h 45

Le Maire,
Jean-Claude MAIRE

